



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 19731

Texte de la question

Mme Claude Darciaux souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur la nécessité qu'il y aurait de mettre rapidement en oeuvre des mesures visant à encourager l'orientation vers les filières scientifiques. Au cours des dernières années, on a, en effet, constaté une désaffection importante dans ce domaine : 133 000 étudiants inscrits dans les DEUG scientifiques il y a cinq ans ; ils ne sont plus que 98 000 aujourd'hui. Elle lui demande s'il ne pense pas qu'il serait souhaitable de développer l'expérimentation dès le primaire, de manière à familiariser très tôt les enfants au plaisir de la découverte scientifique par l'expérience et à leur donner ainsi le goût de la recherche et des sciences.

Texte de la réponse

L'amélioration de l'orientation des jeunes vers les filières scientifiques est une préoccupation du ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. La revalorisation de l'image de la science, depuis l'école primaire jusqu'aux premiers cycles universitaires est une des dix priorités énoncées par Luc Ferry dans sa « Lettre à tous ceux qui aiment l'école ». Développer très tôt le goût des enfants pour l'expérimentation est une nécessité. A l'école, la rénovation de l'enseignement des sciences et de la technologie ambitionne de développer le goût pour les sciences et la recherche scientifique dès le plus jeune âge en s'appuyant sur des démarches d'investigation actives et en intégrant le questionnement des élèves sur le monde. Les nouveaux programmes de l'enseignement des sciences et de la technologie à l'école sont entrés en vigueur en septembre 2002 ; ils sont inspirés des principes pédagogiques de l'opération « La main à la pâte », lancée par le grand physicien et prix Nobel Georges Charpak. La mise en oeuvre de ces nouveaux programmes s'accompagne d'un important effort de formation : des documents d'application et d'accompagnement ainsi que des fiches-connaissances ont été diffusés à chaque enseignant. Des séminaires nationaux ont été organisés pour les formateurs afin que les démarches scientifiques et pédagogiques préconisées soient mises en oeuvre par tous les enseignants. De plus, le concours externe de recrutement des professeurs des écoles prévoit maintenant, dans l'épreuve de sciences et technologie, la prise en compte des principes de la démarche scientifique dans ses dimensions d'observation, de réflexion et d'expérimentation. Cependant, le ministre a souhaité aller plus loin. Il a confié au Conseil national des programmes la tâche d'évaluer les méthodes de l'enseignement scientifique. Le Conseil national des programmes a organisé le 25 avril 2003 un colloque intitulé « Réussir les sciences » au cours duquel les conditions de la revalorisation des sciences ont été débattues. D'ores et déjà, un groupe de travail a été chargé de relire les programmes de sciences du collège afin de s'assurer de leur pertinence, de leur intérêt et de leur adéquation aux capacités des élèves. Dans la même perspective, les contenus de l'enseignement de la technologie feront l'objet d'une refonte complète. Pour le lycée, le ministre entend développer les contacts entre les chercheurs et élèves. Il souhaite également que tous les étudiants des premiers cycles universitaires, qu'ils se destinent ou non à des études scientifiques, bénéficient de cours de « culture générale scientifique » afin de combattre les idées fausses et les stéréotypes. L'image de la science doit aussi être valorisée dans la cité chez nos concitoyens adultes. Les initiatives de diffusion de la culture scientifique et technique doivent être encouragées et il est nécessaire que de grands

scientifiques y participent. Dans l'attente des conclusions de la mission sur la formation et la diffusion de la culture scientifique confiée au député Emmanuel Hamelin, le ministre a souhaité donner un premier signe en ce sens en finançant la mission de diffusion scientifique récemment créée par l'Académie des sciences.

Données clés

Auteur : [Mme Claude Darciaux](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19731

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juin 2003, page 4405

Réponse publiée le : 11 août 2003, page 6374